



MÉMOIRE DU COMITÉ 100% ÉCOLO DU COLLÈGE DUROCHER ST-LAMBERT

Déposé dans le cadre des consultations du
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec



SAINT-LAMBERT
10 novembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU COMITÉ DES 100% ÉCOLOS	3
PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE	3
PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION	3
INTRODUCTION.....	4
NOTRE POSITION	5
ARGUMENTATION POLITIQUE	5
IMPLICATION CITOYENNE	6
POLITIQUE PUBLIQUE ET GOUVERNANCE	6
LES IMPACTS POUR L'ENVIRONNEMENT.....	7
LES IMPLICATIONS POUR LA POPULATION	10
NOS RECOMMANDATIONS	11
POINT DE VUE PERSONNEL DES ÉCOLOS	14
NOTRE AVENIR	16
BIBLIOGRAPHIE	18

PRÉSENTATION DU COMITÉ 100% ÉCOLO

Le comité 100% Écolo existe depuis 18 ans au Collège Durocher Saint-Lambert. Il regroupe des élèves du pavillon Durocher, donc de la troisième à la cinquième année du secondaire. Depuis son implantation, le comité compte plusieurs réalisations, allant de la gestion des matières résiduelles à la sensibilisation de la population étudiante. Depuis sa formation, ce comité est membre de l'organisme ENvironnement JEUnesse (ENJEU).

Plusieurs passages de ce document proviennent du mémoire de l'organisme ENvironnement JEUnesse, présenté dans le cadre des consultations sur les gaz de schiste.

PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à stimuler le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable. ENvironnement JEUnesse est un réseau et c'est la voix des jeunes environnementalistes du Québec pour faire connaître leurs positions, leurs espoirs, leurs préoccupations et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Le Collège Durocher Saint-Lambert est une maison d'éducation centenaire offrant des cours de niveau secondaire à une clientèle mixte. Le collège possède le statut d'école verte Brundtland depuis quinze ans et est membre du réseau des écoles associées de l'UNESCO depuis deux ans.

Membres du comité ayant participé à l'élaboration de ce document

Rédaction : Mireille Fournier et Stéphanie Lavergne

Participation : Laurence Robichaud, Maxime Savoie, Élisabeth d'Amours, Julia Liu, Coralie Beaudin, Gaby Dupont

Supervision : Johane Beaupré, responsable du comité 100% Écolo

Révision : Céline Bisailon, enseignante de français

INTRODUCTION

Le comité 100% Écolo du Collège Durocher Saint-Lambert n'est pas seulement une petite institution locale ayant le mandat de faire respecter les règles élémentaires de la responsabilité écologiste dans une école secondaire. Il est avant tout un groupe de citoyens. Et c'est en tant que groupe de citoyens que le comité 100% Écolo tient à faire connaître sa vision sur l'enjeu de l'exploitation des ressources gazières dans la vallée du Saint-Laurent.

L'intérêt pour ce projet lui vient d'une conscience des enjeux environnementaux qui transcende l'âge de ses membres et qui lui donne, de fait, le devoir d'intervenir devant la gravité de la situation. Le comité 100% Écolo étant formé d'élèves du secondaire, il constitue en soi, un échantillon de la « génération future » dont madame la Ministre des Ressources naturelles et de la Faune aime bien évoquer l'héritage. Par conséquent, il tient à informer madame la Ministre, de la façon dont cette génération conçoit cet héritage.

Nous, les membres de ce comité, croyons formellement que l'exploitation de ressources qu'elles soient pétrolières ou gazières au Québec est une menace pour la préservation de notre héritage collectif. Notre position repose sur les conséquences directes et anticipées de l'exploitation de cette nouvelle filière au Québec : hausse des gaz à effets de serre, contamination de l'eau, de l'air et des écosystèmes, risque d'accidents et autres menaces.

En tant que citoyens, nous réclamons au gouvernement du Québec, et plus particulièrement au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, que notre droit à vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité soit respecté. Nous sommes navrés d'avoir à rappeler au gouvernement du Québec que ce droit nous est garanti par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, ainsi qu'à nos enfants et petits-enfants, qui eux aussi seront des citoyens du Québec.

Dans le cadre de cette consultation sur l'exploration des gaz de schiste, nous souhaitons vous faire part de nos réflexions sur le dossier.

NOTRE POSITION

Nous croyons que ce projet ne devrait pas être autorisé, car nous faisons face à une véritable ruée vers les énergies sales (pétrole et gaz) au Québec, alors que nous devrions plutôt investir notre énergie dans la préparation de l'après-pétrole. Avec déjà 50 % des énergies renouvelables, le Québec est pourtant bien situé pour l'utilisation d'énergies 100 % renouvelables d'ici 2030, ainsi que pour développer de nouvelles technologies dans le domaine des transports (parce qu'il n'y a pas que l'électricité, mais aussi les transports) qui nous permettraient d'être indépendants du pétrole.

Il est de notre devoir de dire NON au virage vers le pétrole et le gaz que le gouvernement Charest veut nous faire prendre. Ceci est un message adressé personnellement aux députés de notre Assemblée nationale du Québec. S'ils sont réellement les députés représentant notre nation, eh bien qu'ils résistent aux lobbies du pétrole et du gaz au nom de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Article 46.1. « Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité. »

ARGUMENTATION POLITIQUE

Le gouvernement du Québec justifie l'exploitation du pétrole et du gaz en disant que cela permettra au Québec de réduire sa facture d'importation de produits pétroliers et gaziers. Ce que l'on oublie c'est que le pétrole et le gaz, qu'ils soient produits ici ou ailleurs génèrent autant d'émission de CO₂. De plus, en exploitant ici cette ressource, le Québec s'exposera aux accidents écologiques inévitables qui accompagnent cette industrie.

Si le Québec se lance dans l'exploitation pétrolière et gazière, ce ne sera pas seulement pour quelques années, mais bien jusqu'à l'épuisement des gisements, et avec tous les coûts écologiques qui s'y rattachent. C'est donc non seulement un choix économique que notre gouvernement s'apprête à faire, sans notre consentement, mais bien un choix de société pour la nôtre; et en tant que citoyens, nous ne demandons pas, nous **exigeons** d'avoir voix au chapitre.

Le lobby du pétrole et du gaz exerce d'énormes pressions pour que le Québec cède à la tentation des énergies sales... On veut contraindre les Québécois à accepter un choix inacceptable avant même que les procédures démocratiques de consultation

populaire n'aient véritablement eu lieu; pis, avant même que les études de risques n'aient été complétées sur le terrain.

IMPLICATION CITOYENNE

Les Québécois sont très sceptiques à l'égard de l'exploitation des gaz de schiste. À peine un sur cinq est favorable à cette éventualité, alors que plus de la moitié juge que le gouvernement fait passer les intérêts de l'industrie gazière avant ceux de la population. La Ministre des Ressources naturelles reconnaît d'ailleurs qu'il existe un «défi» d'information sur les enjeux liés à cette nouvelle filière.

Les chiffres dévoilés dans un sondage datant du 28 septembre 2010 d'*Hebdo Québec-Léger Marketing* montrent en effet que l'exploitation de cette ressource d'énergie fossile est loin de rallier une majorité de Québécois.¹

POLITIQUE PUBLIQUE ET GOUVERNANCE

Avant de lancer l'exploration en vue d'exploiter une filière, nous croyons qu'il est absolument nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de toutes les filières disponibles, de prévoir dans quelle mesure on vise une autonomie énergétique et face à qui, de hiérarchiser le développement des différentes filières et de soumettre un plan d'action pour finalement proposer sa vision à la population et se donner des objectifs et des livrables. Où sont ces balises? Or, nous ne croyons pas que l'accès à de telles politiques gouvernementales relève du privilège, mais bien d'un droit fondamental.

La population attend du gouvernement de la transparence, du leadership, de la rigueur et une forme de reddition de compte. L'État, qui veille au développement de la société, doit agir « en bon père de famille » et écouter ceux qu'il considère aujourd'hui comme la « future génération ». L'apparence de parti pris du gouvernement envers l'industrie génère présentement un malaise au niveau de la société civile. Plusieurs questions restent sans réponse : pourquoi avoir autorisé l'industrie à explorer de manière si précipitée? Quelle est l'urgence? Pourquoi tente-t-on de «rassurer la population » plutôt que de commander des études génériques sur une filière pour laquelle on ne dispose que peu d'information?

La population a le droit en vertu de la législation sur l'accès à l'information de connaître les véritables motivations du gouvernement et de s'y opposer si elle le juge nécessaire. D'ailleurs, c'est le cas!

¹ Alexandre SHIELDS, Sondage-gaz de schiste : Les Canadiens restent sceptiques, *Le Devoir.com*, 28 septembre 2010, Québec, <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/297047/sondage-gaz-de-schiste-les-quebecois-restent-sceptiques>

Le 27 septembre dernier, suite à deux études faites sur le Saint-Laurent, la baie des Chaleurs et les îles d'Anticosti et de La Madeleine, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a annoncé aux Québécois et Québécoises qu'il interdisait toute forme d'exploration et d'exploitation gazière et pétrolière dans l'estuaire du Saint-Laurent. Cette décision est supportée par une étude commandée par le MRNF démontrant que le milieu est trop fragile et que les impacts de l'exploration auraient des conséquences environnementales importantes. Les résultats d'une autre étude commandée par le Ministère sur les impacts environnementaux de l'exploration dans le golfe du Saint-Laurent ne seront pas connus avant deux ans. L'exploration et l'exploitation sont donc interdites jusqu'à ce que tous les effets soient connus et qu'une décision éclairée puisse être prise.

Pourquoi une telle marche, éclairée et prudente, n'est-elle pas appliquée à la filière des gaz de schiste qui, on le sait, comporte le même genre d'impacts négatifs sur l'écosystème et les populations environnantes?

LES IMPACTS POUR L'ENVIRONNEMENT

La problématique de l'eau

De nombreuses inquiétudes portent sur l'importante quantité d'eau requise en cas d'exploitation du gaz de schiste. Comme son nom le sous-entend, la fracturation hydraulique nécessite de grandes quantités d'eau : « environ 2 000 m³ d'eau par stade de fracturation, et il y a environ six stades de fracturation par puits. À titre de comparaison, une piscine olympique contient un volume d'eau d'environ 3000 m³. »² (PR3 - MDDEP, p. 8).

Pour les six stades de fracturation d'un puits, 12 000 m³ d'eau seront utilisés. Si on ajoute à cela qu'il peut y avoir « plusieurs puits sur un même site (de six à dix puits par site), »³ on arrive à une estimation d'utilisation d'eau de 72 000 à 120 000 m³ pour un même site, soit l'équivalent de 24 à 40 piscines olympiques, pour reprendre l'élément de comparaison utilisé par le MDDEP.

De plus, l'origine de l'eau utilisée n'est pas clairement définie. En fait, elle semble pouvoir provenir de plusieurs sources: « Cette eau provient des eaux de surface, des eaux souterraines ou encore du réseau d'approvisionnement des municipalités. »⁴

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*, p. 8.

⁴ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune., *Op. cit.*, p. 19.

Les quantités importantes de fluides de fracturation

Si la définition de la fracturation hydraulique mentionne bien qu'il s'agit de l'utilisation d'un mélange d'eau et de sable, elle omet de mentionner qu'il s'y trouve également un grand nombre de produits chimiques. Certes, ceux-ci ne constitueraient qu'une petite partie du mélange (2% ou moins),⁵ mais leur présence est indéniable : « L'État de New York [...] recense [...] environ 400 composés chimiques différents utilisés dans le processus de fracturation hydraulique et précis[e] que leur nombre est probablement très supérieur. »⁶ Ainsi, le fluide qui remonte à la surface contient toujours des produits chimiques.

Les produits chimiques utilisés

Des nombreux produits chimiques ajoutés aux liquides de facturation, certains restent inconnus, mais plusieurs sont des contaminants connus.

Pour fracturer le *shale*, un fluide est injecté à très haute pression. Aux États-Unis, 197 produits composés d'approximativement 260 substances différentes ont été inventoriés. Au Québec, les substances retrouvées le plus souvent sont :

- les acides (chlorhydrique, acétique et formique);
- les alcools (méthanol et isopropanol);
- l'éthylène glycol et les alcools éthoxylés;
- les formaldéhydes biocides;
- les dérivés de pétrole (naphta),

Plusieurs de ces produits chimiques sont dangereux pour l'environnement ou la santé humaine.⁷ De cette liste, l'éthylène, le formaldéhyde et les dérivés du pétrole sont notamment des substances cancérigènes reconnus.⁸

Le principe de précaution

Un documentaire, *GASLAND*, a fait ressortir des indices de pollution de l'eau et de l'air dans les régions où l'exploitation s'est intensifiée. Aux États-Unis, l'agence fédérale de protection de l'environnement (EPA) a lancé une étude sur les impacts possibles des forages gaziers sur l'eau potable. La ville de New York a interdit tout

⁵ Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique, *Étude critique du document technique (PR3)* du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 4 octobre 2010, p. 25.

⁶ Regroupement citoyen « Mobilisation gaz de schiste, *Op. cit.*, p. 24.

⁷ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, *Les enjeux environnementaux de l'exploration et de l'exploitation gazières dans les Basses-Terres du Saint-Laurent*, document de travail, octobre 2010.

⁸ Centre International de Recherche sur le Cancer (IARC), Organisation mondiale de la Santé (OMS), diverses monographies.

forage dans la zone où elle s'approvisionne en eau après avoir mené une étude sur les impacts et les risques cumulatifs sur une période de 20 ans.

Le fleuve St-Laurent est la source d'eau potable de millions de gens. Pouvons-nous accepter les risques de contaminants supplémentaires dans la vallée du St-Laurent?

La pollution atmosphérique

Le New York State Department of Environmental Conservation (NYSDEC) rapporte que plusieurs polluants atmosphériques toxiques sont émis lors de la phase d'exploration. Les principaux sont le benzène, le formaldéhyde, l'acroléine, le méthanol et l'acétaldéhyde, en plus du monoxyde de carbone. L'exploitation des sites engendre des émissions de NOx, CO, SO2, de composés organiques volatils (COV), et autres polluants atmosphériques toxiques.⁹

L'émission de toutes ces substances et particules dans l'atmosphère nous préoccupe vivement. Cette pollution, brève ou chronique, visible et invisible, ajoute à l'enjeu de la santé publique. Les données manquent encore cruellement pour quantifier ce problème, mais les quelques conclusions déjà publiées nous font envisager le pire. ENvironnement JEUnesse estime que les risques possiblement encourus par le projet d'exploitation de gaz de schiste au Québec présentent trop d'inconnus pour aller de l'avant.

Autres impacts, autres inquiétudes

D'autres impacts ne sont pas à négliger :

- Le camionnage soutenu qui serait aussi généré;
- L'impact de ces activités dans les paysages champêtres;
- La protection des sites d'intérêt situés sur le territoire;
- Les boues de forage et ce qu'on en fera ajoutent à la somme des impacts négatifs à prévoir.

Comme plus de 400 composés sont utilisés pour la fracturation, certains de ces contaminants se retrouveront dans la boue générée. Selon l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique, du bétail serait mort suite à la consommation de ces résidus.

À la page 22 du document «Les enjeux environnementaux de l'exploration et de l'exploitation gazière dans les basses terres du Saint-Laurent » soumis au BAPE,

⁹ Ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs, *Les enjeux environnementaux de l'exploration et de l'exploitation gazières dans les Basses-Terres du Saint-Laurent*, document de travail, octobre 2010)

par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en octobre 2010, il est expliqué que la fermeture d'un puits implique au sens large :

- la caractérisation, si elle n'a pas été une faute antérieurement, l'enlèvement des boues et des déblais de forage ainsi que leur acheminement dans un lieu autorisé.
- La caractérisation des eaux usées, la vidange des bassins de stockage ou de traitement des eaux usées et leur acheminement vers une station d'épuration des eaux usées.
- Le remblayage des fossés de drainage et des bassins de stockage.
- L'enlèvement de toutes installations soit les conduites, les réservoirs et la tête de puits, sauf dans le cas d'une fermeture temporaire.
- La remise en état de terrain afin de lui donner son aspect originel ou celui des terrains environnants.

Or, dans l'émission d'**Infoman** du 14 octobre 2010, on nous montre clairement que sur un site d'exploration, plus précisément celui de **Canbriam Energy Inc.** une chaudière de chlorate, un produit hautement corrosif, a été laissée à l'abandon ainsi qu'une bâche pleine de boue contaminée servant de bassin de récupération des eaux usées «qu'une branche ou un crayon peuvent transpercer».

En vertu du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (Q-2, r.6.02), aucune matière résiduelle ne peut être laissée sur un chantier. C'est un règlement qui clairement, tout comme la réglementation entourant la fermeture des puits, n'a pas été respecté sur ce chantier et sur les autres chantiers d'exploration gazière présentés dans l'émission.

Ainsi, que peut-on penser sur le respect des règlements en vigueur par les compagnies gazières ?

LES IMPLICATIONS POUR LA POPULATION

Pollution visuelle, pollution par le bruit, dérangement, inquiétude, dévaluation des propriétés...Voilà ce à quoi la population peut s'attendre lorsqu'une industrie s'établit dans un coin de pays, chez des citoyens, pour mettre en œuvre l'exploration; ce n'est pas une mince affaire. L'implantation peut représenter une atteinte grave à la qualité de vie.

On demande à la population d'accomplir ses devoirs de citoyen, de voter, de s'impliquer dans la société, de contribuer aux impôts fonciers... Mais que lui offre-t-on comme tribune, quelle écoute lui donne-t-on, quelle place lui accorde-t-on lorsque ce même citoyen dénonce une situation qu'il juge insoutenable? Quels processus pourraient faciliter cette prise en compte? Que devrait-on offrir aux

citoyens comme mécanismes pour que le gouvernement gouverne réellement pour le bien de la population? Le référendum serait-il une avenue?

Ce que nous demandons est simple : le respect sans plus tarder de la démocratie et de l'article 46.1 de la Charte des droits et libertés de la personne. Au regard de cet article, il est inconcevable que le gouvernement du Québec n'agisse pas au plus vite pour éviter que l'environnement d'un seul citoyen du Québec ne soit menacé par une industrie aussi destructrice.

NOS RECOMMANDATIONS

Les gaz de schiste ne peuvent actuellement être exploités sans de graves conséquences locales et mondiales, qui sont :

- mettre à mal l'environnement local par différentes formes de contaminations de l'eau, du sol et de l'air;
- contribuer à l'effondrement climatique de la planète par l'ajout de nouvelles sources de gaz à effets de serre.

Par conséquent, les gaz de schiste gagnent à demeurer sous la terre pour au moins 20 ans, le temps d'une génération, soit le temps qu'il faudrait pour :

- avoir indubitablement infléchi la courbe de consommation des énergies fossiles en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies propres;
- avoir développé des méthodes absolument sécuritaires d'extraction;
- connaître concrètement les conséquences du réchauffement climatique qui s'amorce maintenant, et de leur trouver une solution;
- avoir laissé la ressource, le cas échéant, prendre un maximum de valeur, la laissant en héritage aux générations futures, qui auront de toute façon de bien meilleurs moyens d'évaluer les risques de leur exploitation.

Pour atteindre nos objectifs de diminution des gaz à effet de serre (GES), faire la lutte aux changements climatiques, il s'agit de développer des moyens écologiques.

Aussi, nous demandons au gouvernement d'investir dans les économies d'énergie et dans les énergies propres plutôt que dans le gaz de schiste, une énergie fossile qui mine les efforts du Québec dans la lutte aux changements climatiques. C'est une perte de temps et d'énergie pour la société québécoise que d'aller vers les gaz de schiste. Le gouvernement du Québec fait fausse route en croyant qu'on peut devenir un leader de la lutte aux changements climatiques tout en développant de nouvelles énergies fossiles comme le gaz de schiste ou le pétrole dans le golfe du Saint-Laurent.

Selon le gouvernement Charest, la dépense d'environ 2 milliards de dollars par an pour importer du gaz naturel de l'Alberta justifierait le développement de la filière du

gaz de schiste au Québec.¹⁰ Mais le gouvernement du Québec devrait plutôt consacrer ses efforts à mettre en place un vigoureux plan d'économies d'énergies et de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables cela sur une période de 15 ans.

Selon un fonctionnaire du ministère des Ressources naturelles, les gaz de schiste «réduiront» les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. Cependant, selon la fonctionnaire du Ministère de l'Environnement, les gaz de schiste aggraveront le bilan des GES du Québec. Elle déclare même « que pour qu'il y ait un gain en terme de GES, il faut qu'il y ait une substitution du charbon et du mazout.» Or, au Québec la consommation de charbon étant très faible, cette conversion serait donc inexistante. Quant à l'hypothèse de conversion du mazout, Équiterre, dans une analyse préliminaire sur les gaz de schiste, juge faible l'hypothèse de substitution de cette énergie par le gaz de schiste. Une opinion que partage la fonctionnaire du Ministère de l'Environnement, ainsi que Gaz Métro. (Virginie Lambert Ferry «Gaz de schiste et changements climatiques» 5 octobre 2010)

Dans une tribune publiée dans *La Presse*, le président du Réseau des ingénieurs du Québec, François P. Granger, a lui-même rappelé que "pour les Québécois, de tous les défis existants, la priorité, est celle de l'efficacité énergétique" et non les gaz de schiste. Un sondage *Sennergis-Le Devoir* publié en septembre montre en effet que 70 % des Québécois considère les économies d'énergie comme le grand chantier de la société québécoise. Les Québécois sont prêts, mais c'est le gouvernement du Québec qui manque à l'appel.

L'urgence est de lutter contre les changements climatiques et non d'explorer de nouveaux hydrocarbures émetteurs de gaz à effet de serre. Pour limiter les changements climatiques, le Québec doit mettre en place une économie basée à 100 % sur des sources renouvelables et écologiques. C'est possible au niveau mondial d'ici 2050 selon le rapport *Révolution énergétique* de Greenpeace International,¹¹ et d'ici 2030 au Québec. Le développement du gaz de schiste retardera l'entrée du Québec dans l'économie de demain basée sur les énergies renouvelables et l'efficacité.

Pour certains pays (par exemple, les États-Unis ou la Chine), le gaz naturel conventionnel (c'est-à-dire qui ne provient pas des schistes) permet de substituer des énergies fossiles à haute teneur en carbone comme le charbon et le pétrole.

¹⁰ Virginie, LAMBERT FERRY, Développer des énergies propre, pas des gaz de schiste, *Actualité* - 4 octobre, 2010 <http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/ouverture-audience-bape/>

¹¹ GREENPEACE INTERNATIONAL *Révolution énergétique-vers un avenir énergétique et durable*, Publication - 24 janvier, 2007, 24 pages, <http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/revolution-energetique-resume-francais/>

Cette substitution doit néanmoins se faire dans le contexte d'une stratégie de transition vers les énergies 100 % renouvelables. Ce n'est pas le cas au Québec qui n'utilise pratiquement pas de charbon.

Le développement du gaz de schiste va empêcher le Québec d'atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) comme prévu.¹² Nous en venons même à nous demander si le gouvernement du Québec tente vraiment d'atteindre ces cibles. Si oui, alors qu'il commence dès lors à encourager *massivement* le développement technologique de pointe axé sur le développement durable et l'exploitation des ressources renouvelables. Si non, nous enjoignons le gouvernement du Québec à être cohérent dans son discours et dans ses actes.

Nous pouvons, mais surtout, nous DEVONS cesser de développer les énergies fossiles non conventionnelles (gaz de schiste, pétrole des sables bitumineux, forage en haute mer, liquéfaction du charbon, etc.) qui présentent plus de risques, qui ont un contenu élevé en carbone et qui utilisent des investissements qui pourraient être effectués dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Dans ce contexte, le Québec devrait adopter une stratégie ferme de substitution des énergies fossiles dès maintenant, ainsi qu'une réduction programmée de la consommation de ces énergies sales dans le but d'atteindre l'indépendance énergétique décarbonisée d'ici 2030.

Vive les négawatts!

La vision du gouvernement fait en sorte qu'il prévoit seulement diminuer la part des énergies non renouvelables (pétrole et gaz) consommées au Québec de 38 % à 33 % d'ici 2020. Il ne faut pas attendre d'arriver au bout du pétrole, pour faire la transition vers des sources d'énergie plus écologiques.¹² Il faut développer dès maintenant une politique de gestion de nos ressources et de nos investissements qui soit axée sur une vision à long terme. Ce n'est pas un choix; c'est une nécessité.

Pour commencer, le Québec est un grand gaspilleur d'énergie. Un rapport récent d'Equiterre rappelait que « le potentiel d'efficacité énergétique est énorme. C'est au Québec que l'on retrouve le plus haut taux de consommation d'électricité par habitant au monde. Même en excluant les facteurs comme la présence d'importantes industries aluminières et l'utilisation de l'électricité pour le chauffage individuel, la consommation d'électricité des Québécois demeure 50 % plus élevée que celle des Ontariens et 80 % plus élevée que celle des New-Yorkais. »¹³

¹² Normand MOUSSEAU, Au bout du pétrole, tout ce que vous devez savoir sur la crise énergétique, *Édition multi monde*, <http://multim.com/titre/?ID=235>

¹³ Eveline TRUDEL-FUGÈRE, Profit en hausse, facture en baisse : une nouvelle stratégie électrique pour Hydro-Québec, Publié le 16 juillet 2010, Montréal, *Equiterre*

Comme choix de société, nous pourrions, par exemple, décider de réduire de moitié notre consommation d'énergie d'ici 2030. C'est possible! Il ne s'agit que d'une réduction de 2,5 % chaque année. Grâce à l'innovation technologique et l'efficacité énergétique, on peut y arriver. Encore faudrait-il que le gouvernement du Québec adopte une politique énergétique cohérente pour y arriver et qu'au lieu de se lancer dans les énergies fossiles qu'il se lance dans la course aux mégawatts, c'est-à-dire les watts économisés (au lieu d'en produire des supplémentaires). Là, est la solution principale.

Il existe plusieurs alternatives aux énergies sales, le gouvernement devrait y consacrer ses efforts; l'éolien, le solaire, la géothermie, etc. On doit en faire plus et le faire mieux.¹⁴

POINT DE VUE PERSONNEL DES ÉCOLOS

Quelques points de vue personnels d'étudiantes et d'étudiants du Collège Durocher Saint-Lambert.

Nous n'avons pas besoin des gaz de schiste, nous ne manquons pas d'énergie, au contraire nous en avons en surplus. Si le gouvernement veut vendre plus aux États-Unis, Hydro-Québec pourrait prendre des mesures pour réduire la consommation d'énergie des Québécois. Nous utilisons plus d'énergie que nous en avons réellement besoin. Nous pourrions augmenter de beaucoup nos surplus énergétiques et ainsi probablement égaler les profits que nous ferions avec les gaz de schiste puisque ceux-ci coûtent chers à exploiter écologiquement. Hydro-Québec pourrait aussi augmenter les coûts de consommation des grandes entreprises, par exemple dans l'industrie minière ou dans l'aluminerie. Bref, nous pensons qu'il ne faut pas se presser et que d'autres alternatives seraient favorables.

—Laurence Robichaud, 4^e secondaire

Je me demande pourquoi il est si urgent de se lancer dans la voie de l'exploitation des gaz de schiste. Des emplois, de l'argent, une nouvelle industrie, dites-vous? Pourquoi ne pas considérer les répercussions environnementales qui vont sûrement résulter d'une décision si rapide, ainsi que les problèmes de santé et les aspects sociaux qui vont affecter à court terme les Québécois résidant près des puits de gaz, et à long terme, tous les Québécois. Nous avons la chance d'avoir des surplus en électricité propre provenant de nos barrages hydroélectriques. Contentons-nous de cette

<http://www.equiterre.org/communiqué/profits-en-hausse-factures-en-baisse-une-nouvelle-strategie-electrique-pour-hydro-quebec>

¹⁴ GREENPEACE CANADA, Pétrole et gaz au Québec, dites non aux catastrophes annoncées, Actualité, 16 août 2010 <http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/non-petrole-gaz-quebec/>

source actuelle ou continuons de chercher pour découvrir des méthodes d'extractions plus sécuritaires pour la santé de tous et pour l'environnement.

— *Élisabeth d'Amours, 5^e secondaire*

Le gouvernement devrait laisser aux générations futures le choix d'exploiter, ou non, les gaz de schiste dans l'avenir. Avec le temps et la technologie, elles seront plus aptes à calculer les répercussions environnementales puis économiques que peuvent occasionner ce type d'exploitation. Aussi, il faudrait établir des normes et des règlements sévères concernant la consommation d'eau par les compagnies gazières lors de l'extraction des gaz de schiste.

— *Maxime Savoie, 4^e secondaire*

Au Québec, dans l'actualité, on jase beaucoup au sujet des gaz de schiste. Devrions-nous nous lancer dans leur exploitation? Chacun a son point de vue. Par contre, on note aussi une grande quantité de gens, dont je fais partie, qui supportent l'idée d'attendre un peu, pour prendre le temps de bien étudier le sujet et ainsi mieux le connaître, pour pouvoir le gérer intelligemment.

Nous sommes conscients des risques que peut entraîner l'exploitation de cette nouvelle ressource, et n'oublions pas que ce n'est pas depuis hier que les décisions prises trop rapidement se révèlent souvent mauvaises. Où est l'urgence? Le Québec dispose déjà de surplus énergétiques qui génèrent des profits. Plutôt que de se lancer tête baissée dans de grands projets, en attendant des études, pourquoi ne pas développer les énergies renouvelables qu'on sait déjà fantastiques? En une heure, le soleil donne à la Terre l'énergie consommée par toute l'humanité en un an. Comme disait Yann Arthus-Bertrand «Plutôt que de creuser le sol ne devrions-nous pas lever les yeux vers le ciel?»

On est souvent trop pressé de réaliser nos projets et trop portés vers les biens matériels. On en veut toujours plus. Il faut savoir ralentir le rythme et prendre le temps d'être simples et de réfléchir aux nombreuses alternatives qui se présentent à nous. Prenons donc une pause, pour repartir du bon pied.

— *Gaby Dupont, 4^e secondaire*

En 2010, un gouvernement qui se dit conscient de l'avenir devrait concentrer son énergie vers celle-ci, cet avenir étant l'après-gaz, et non vers des procédés archaïques tels que les énergies fossiles qui ont fait largement leur temps et leur tort sur notre planète. Nous avons la chance, au Québec, d'être « maitres chez nous » en électricité et d'être des pionniers de l'énergie hydraulique, une énergie renouvelable. Alors, pourquoi n'essayons-nous pas d'aller de l'avant et de continuer sur ce chantier si bien amorcé des énergies renouvelables et par le fait même de délaissier une bonne fois pour toutes les

énergies fossiles, sales et non renouvelables? En 2010, aujourd'hui, nous avons la possibilité de freiner notre dépendance au gaz, de prendre 20 ans de recul afin de réévaluer nos besoins et les options plus vertes qui s'offrent à nous. En 2010, les gaz de schistes ne sont ni une nécessité, ni un choix éclairé vers l'avenir. Peut-être le seront-ils dans 20 ans! Laissons-nous une génération de recul.

— Stéphanie Lavergne, 4^e secondaire

Il serait bien de réduire notre consommation d'énergie au Québec et au Canada, car nous avons tendance à surconsommer à plusieurs niveaux. Nos coûts énergétiques seraient alors réduits en plus de nous garantir des surplus d'énergie que nous pourrions exporter aux États-Unis, pays dont la demande d'importation d'énergie est grandissante. Cela nous éviterait d'avoir à développer des infrastructures pour exploiter d'autres sources d'énergie nuisibles comme les gaz de schiste, qui auraient beaucoup de conséquences négatives sur la santé et l'environnement.

— Coralie Beaudin, 5^e secondaire

L'exploitation des gaz de schiste est une activité injustifiée. Les retombés économiques exacts ainsi que le nombre d'emplois qui seraient créés sont inconnus même par les experts en la matière. Des données contradictoires sont fournies par le gouvernement du Québec, ce qui laisse insinuer qu'aucune recherche sérieuse n'a été entreprise à ce jour. Il faudrait examiner les conséquences environnementales avant d'entreprendre ce projet, car il se pourrait bien que les profits réalisés n'en valent pas le coup pour les dégâts causés autant sur l'environnement que sur la santé de la population locale. Ces ressources d'énergies potentielles devraient être conservées en cas de besoin pour les générations futures. Pour l'instant, pourquoi ne pas développer davantage les énergies propres?

— Julia Liu, 4^e secondaire

NOTRE AVENIR

Nous sommes vos enfants, mais nous sommes aussi des citoyens à part entière du Québec et du monde. Dans le cadre du renouveau pédagogique, notre éducation nous offre une formation en sciences naturelles axée sur les enjeux environnementaux, une formation en sciences humaines où les enjeux environnementaux actuels sont imbriqués au curriculum régulier des cours, et finalement une formation où nous sommes encouragés à mettre en application notre « conscience citoyenne à l'échelle planétaire ». Cette formation dans le domaine de la citoyenneté, nous en sommes parfaitement conscients, nous vient du gouvernement du Québec. C'est pourquoi nous demandons à ce gouvernement, qui nous a si bien formés, d'être cohérent avec les valeurs qu'il nous a inculquées.

Premièrement, nous lui demandons de respecter la démocratie en étant à l'écoute de la population qui est consultée. Et ce, AVANT de donner le feu vert à un projet dangereux, tel que l'exploitation des gaz de schiste, qui va proprement à l'encontre des valeurs d'une majorité des citoyens du Québec.

Deuxièmement, nous le prions de développer une vision qui satisfait des objectifs à long terme (c'est-à-dire plus de 4 ans) de la gestion des ressources naturelles. Ressources, qui ne sont pas la propriété du gouvernement du Québec, mais bien celle de la population du Québec et même celle des futures générations québécoises. Si le gouvernement est élu par la population, c'est pour gérer ces ressources conformément à la volonté de celle-ci.

Troisièmement, nous prions le gouvernement du Québec de mettre en application concrète cette vision à long terme de la gestion des ressources naturelles et de **RETARDER LE PLUS POSSIBLE**, idéalement de 20 ans l'exploitation des gaz de schistes au Québec. De façon à ce que la technologie nous permette, si c'est toujours nécessaire, d'exploiter cette ressource sans danger pour l'écosystème et les populations environnantes. De plus, qu'il prenne des dispositions légales nécessaires pour ne pas qu'une telle situation se reproduise : où le feu vert sera donné à un projet dangereux sans avoir consulté au préalable les experts du sujet et la population du Québec.

La nature en elle-même, et plus particulièrement le patrimoine naturel du Québec est un **TOUT**, dont les Québécois font intimement partie. Les nouveaux enjeux environnementaux qui font surface doivent engendrer un nouveau processus décisionnel qui favorise la prudence.

Ainsi, nous faisons cette demande en notre nom, en celui du comité 100% écolo du Collège Durocher Saint-Lambert, en celui de notre génération, mais aussi au nom de ceux qui suivront.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE À LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE, Étude critique du document technique (PR3) du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 4 octobre 2010, p. 25.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER (IARC), *Organisation mondiale de la santé* (OMS), Diverses monographies.

ENVIRONNEMENT JEUnesse. Mémoire présenté dans le cadre des consultations du Bureau des audiences publiques sur l'environnement sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec

DOCUMENTS OFFICIELS

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS. *Les enjeux environnementaux de l'exploration et de l'exploitation gazières dans les Basses-Terres du Saint-Laurent*, document de travail, octobre 2010.

LIVRES

Normand MOUSSEAU, L'avenir du Québec passe par l'indépendance énergétique, *Éditions multi Monde*, <http://multim.com/titre/?ID=274>.

SITES INTERNET

Éric DARIER, Directeur de Greenpeace au Québec, Choc et stupeur énergétique au Québec, Ph.D., *MSN Actualité*, 5 août 2010 16:18, <http://actualites.ca.msn.com/chroniques/chroniques-eric-darier.aspx?cp-documentid=25093907>

GREENPEACE CANADA, Pétrole et gaz au Québec, dites non aux catastrophes annoncées, *Actualité*, 16 août 2010 <http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/non-petrole-gaz-quebec/>

GREENPEACE INTERNATIONAL, Révolution énergétique-vers un avenir énergétique et durable, *Publication* - 24 janvier, 2007, 24 pages, <http://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/revolution-energetique-resume-francais/>

Virginie, LAMBERT FERRY, Développer des énergies propre, pas des gaz de schiste, *Actualité* - 4 octobre, 2010 <http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/ouverture-audience-bape/>

Normand MOUSSEAU, Au bout du pétrole, tout ce que vous devez savoir sur la crise énergétique, *Éditions multiMonde*, <http://multim.com/titre/?ID=235>

Eveline TRUDEL-FUGÈRE, Profit en hausse, facture en baisse : une nouvelle stratégie électrique pour Hydro-Québec, Publié le 16 juillet 2010, Montréal, Equiterre <http://www.equiterre.org/communiqu/profits-en-hausse-factures-en-baisse-une-nouvelle-strategie-electrique-pour-hydro-quebec>

Alexandre SHIELDS, Sondage-gaz de shiste : Les canadiens restent sceptiques, *Le Devoir.com*, 28 septembre 2010, Québec, <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/297047/sondage-gaz-de-schiste-les-quebecois-restent-sceptiques>